

On s'abonne à
LYON, place Saint-
Jean, N^o 3; et chez
tous les Libraires et
Directeurs des Postes.

Le prix de l'abon-
nement est de 16 fr.
pour trois mois, 51 fr.
pour six mois, et
60 fr. pour l'année.

Journal de Lyon & du Midi.



EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

LONDRES, 6 mai.

Fonds publics. — 3 p. 100 réduit, 78; *idem*, consolidés, 78 7/8; 4 p. 100, 94 3/8; 5 p. 100, 102 1/4.

Nous avons reçu ce matin des lettres d'Odesa, du 10 avril, et de Pétersbourg du 12: elles ne contiennent aucune nouvelle politique quelconque. (*The Courier.*)

— L'attention générale est portée sur l'Irlande: ce n'est plus d'insurrections et de combats qu'il s'agit présentement, c'est d'une population qui est dévorée à la fois par la famine et par le typhus qui en est la suite ordinaire. Dans les comtés où règnent ces fléaux, beaucoup de paysans, après avoir tué la seule vache qu'ils possédaient, sont réduits à se nourrir de son et même d'herbes et de racines sauvages.

Demain, il y aura dans la cité une réunion générale de toutes les personnes charitables qui ont souscrit ou veulent souscrire, pour porter les plus prompts secours à ces malheureux Irlandais. Quelques villes de province, parmi lesquelles on cite celle de Gloucester, n'ont pas attendu ce généreux exemple.

— Le 58.^e régiment d'infanterie revient de la Jamaïque, où il a perdu, par les fièvres qui ont désolé cette île, 5 officiers, 550 soldats, 110 femmes et 200 enfants.

Les habitants blancs de la colonie ont pareillement beaucoup souffert de cette épidémie.

— On nous mande de Vienne; que le marquis de Caraman, ambassadeur de S. M. T. C., a de fréquentes conférences avec le prince de Metternich, et le baron de Sturmer, directeur de la chancellerie d'Etat. La curiosité publique s'exerce à pénétrer la nature de ces relations multipliées entre les cours de France et d'Autriche.

— Suivant les dernières lettres de Dublin il n'y a plus de doute que l'on ne soit à la veille de revenir en Irlande aux habitudes des tems de paix: huit personnes ont été dernièrement jugées à Kilkenny comme prévenues de rebellion: elles ont été toutes acquittées. Lord Wellesley a déployé dans ces circonstances un mélange efficace de rigueur et de clémence. Le public venait d'apprendre avec une vive satisfaction que ce vice-roi avait envoyé ordre de surseoir à l'exécution de treize malheureux condamnés à mort aux dernières assises de Limerick. Quelques désordres ont encore lieu dans les campagnes, mais ils sont si peu importants qu'il est évident que l'insurrection touche à sa fin. Ces lettres confirment malheureusement tous les avis qu'on avait précédemment reçus relativement à la famine qui désole plusieurs comtés de l'Irlande.

PAYS-BAS.

BRUXELLES, 6 mai.

S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas et le prince Guillaume de Prusse sont arrivés hier soir à huit heures en cette ville, venant de Namur.

— C'est aujourd'hui que la discussion du projet de loi sur l'impôt personnel s'est ouverte à la seconde chambre des états-généraux. Un grand nombre d'orateurs inscrits pour parler pour ou contre, il y a lieu de présumer qu'une seule séance ne suffira pas à la discussion d'un objet aussi important, et dont l'issue est attendue avec une impatience mêlée de craintes. Les députés les plus marquans des provinces méridionales prendront la parole dans cette grande et solennelle occasion.

ESPAGNE.

MADRID, 29 avril.

Les diatribes contre le ministère se succèdent: le nouveau journal qui vient de paraître à Cadix sous le nom de *del Gorro* (le Bonnet), insère sous la date du 22 de ce mois un article très-virulent, où on lit que le ministère n'est composé que de personnes qui ont désapprouvé les troubles passés de Cadix, et qui ont appuyé l'arbitraire dans les derniers cortès; que les ministres ne confèrent les emplois qu'à des individus qui professent leurs maximes. A la vérité on ne sait à quoi attribuer la faiblesse du gouvernement à autoriser les abus de la presse et les excès des turbulents, lorsqu'il a tant de moyen en son pouvoir pour les réprimer. On assure néanmoins que l'arrez-

tation du turbulent Conti qui vient d'avoir lieu, sera suivie de celle de plusieurs autres individus qui se distinguent par leurs prédications à la révolte. Les communeros se réunissent nocturnement, mais le gouvernement les surveille de près et n'ignore point la moindre de leurs démarches.

Les esprits sont entièrement occupés de la nomination du nouveau président pour les cortès; les ministériels voudraient y voir placer leur coriphée, le général Alava, et le parti *del Gorro* (les ultra libéraux) travaillent en faveur du député Salvat.

Les cortès et le ministère cheminent d'un accord parfait.

L'objet des dernières séances secrètes était la disparition de la minute du code pénal, qui venait d'être votée, et devait être présentée à la sanction de S. M. Don Carrillo, sous-secrétaire d'état au ministère de la justice, est fortement soupçonné de l'avoir soustraite; il sera obligé de renoncer à sa place.

Les dernières séances des cortès n'offrent rien de bien intéressant; on s'est occupé de la diminution des traitemens des fonctionnaires publics; et attendu la multiplicité des affaires à discuter d'ici à la fin prochaine de la session, il a été décidé qu'il y aurait des séances de nuit.

On s'occupe très-sérieusement des affaires d'Amérique, et on va prendre une attitude imposante pour assurer le succès des négociations.

Le général Morales vient d'être nommé commandant-général de nos troupes de la côte ferme.

Notre ministère a adressé à celui de France une note très-énergique, concernant le cordon sanitaire et la protection qu'il donne aux individus qui, de la frontière, cherchent à exciter la guerre civile parmi nous. Un des articles de la note est conçu de manière à faire une grande sensation; il est question de représailles; d'un cordon établi par une forte division de troupes espagnoles bien choisies et bien commandées.

Le *Tribuno* insère un article sur les craintes du gouvernement français à l'occasion de la prochaine guerre entre la Russie et la Turquie: on y trouve des diatribes déplacées. L'*Universel* publie en français la chanson du *Morning-Chronicle* que la police de France a fait poursuivre; et en général, tous les journaux de Madrid s'efforcent à recueillir et publier tout ce qu'ils peuvent contre le gouvernement français, dont les journaux ne sont point épargnés non plus. On dirait à la vérité, que les deux nations sont en guerre.

— On écrit de Bilbao en date du 2 de ce mois, que les royalistes qui avaient pris la fuite à l'approche de la garde nationale qui était sortie à leur poursuite, se sont montrés de nouveau le 29 du mois dernier aux portes de la ville; ce qui avait occasionné une alarme générale parmi les habitants. L'autorité publia ensuite la loi martiale, et la garde nationale sortit encore une fois pour poursuivre les mécontents qui étaient au nombre de 150; mais elle est rentrée le 2, après s'être fatiguée dans les montagnes sans trouver un seul homme. Une colonne de troupes s'était perdue dans les montagnes et avait obtenu le même succès.

Le général Lopez Baños y était attendu le 3 avec 500 hommes de troupes. On croit que le plan des royalistes dans ce mouvement n'a été dirigé qu'à dégager la Navarre des troupes, et faciliter le mouvement insurrectionnel qu'on y projette. Le gouvernement instruit d'avance de ces plans, ayant appris qu'un débarquement d'armes et munitions venant de l'étranger devait avoir lieu sur les côtes de Cantabre, a ordonné des mesures extrêmement actives et sévères; la principale a été d'envoyer des détachemens sur les côtes et sur les frontières de France, avec ordre expresse de surveiller extraordinairement ces points. (Nous pouvons dire à cette occasion d'après la voie publique de Bayonne, qu'il y existe effectivement un plan tramé par les réfugiés Espagnols, et que des achats d'armes, effets d'habillement y ont été faits ces jours derniers avec si peu de précaution qu'on a rendu publique cette affaire.)

Nota. Des ordres sévères ont été donnés ici pour empêcher l'introduction des journaux d'Espagne, ce qui rend plus difficile notre correspondance. (*Correspondant de Bayonne.*)

On écrit de Murcie, en date du 22 avril, qu'une colonne forte de 220 hommes, sous les ordres du capitaine Chacon, s'est mise en mouvement pour poursuivre S. Exc. Alphonso Jaime, ci-devant voleur de grand chemin, maintenant général dans l'armée de la foi. A Jumilla et à Benien, il a fait abattre les pierres de la constitution, et il a arrêté le courrier de Murcie à Madrid; cependant les villes d'Abanilla et Fortuna devaient faire résistance.

BILBAO, 2 mai.

Avant-hier, on a proclamé ici la loi martiale avec un appareil imposant. Des détachemens de troupes accompagnaient l'officier public chargé de cette fonction, et cette fois-ci, on est décidé à agir avec d'autant plus de rigueur que nous savons que des étrangers déguisés ont pénétré en Espagne pour seconder les serviles.

Le général Lopez-Banos doit être parti de Pampelane pour manœuvrer dans nos environs. La milice de Bilbao est animée des meilleurs sentimens; les officiers français réfugiés, qui se trouvent ici, ont offert leurs services, mais on ne les a pas acceptés par des raisons de convenance.

P. S. On annonce dans ce moment la tentative de débarquement d'une grande quantité d'armes expédiées de France pour les factieux; mais encore quelques jours nous aurons sur la ligne des Pyrénées des forces respectables.

DES BORDS DE LA BIDASSOA, le 3 mai.

Nous observons depuis quelques jours des symptômes qui annoncent des mouvemens insurrectionnels. Mais toutes nos mesures sont prises et nous ne craignons rien; nous savons fort bien qu'il a été dirigé des armes, des munitions et des effets d'habillement sur Salvatierra qui auraient pu être saisis au moment de leur entrée en Espagne, mais on les a laissés cheminer jusqu'à leur destination afin de connaître les individus qui ont des liaisons criminelles avec l'étranger qui les envoie. En attendant, nous savons qu'il a été décidé à Madrid, qu'on ferait marcher un renfort considérable de troupes sur cette frontière; le régiment de *Valencey* est destiné à remplacer la garnison de St-Sébastien. Le général Lopez-Banos transporte demain son quartier-général à Vittoria, d'où il sera plus à portée de diriger les opérations importantes dont il vient d'être chargé.

On nous écrit de Madrid que le général Alava sera nommé président du congrès pendant le mois de mai.

INTÉRIEUR.

PARIS, 9 mai.

Hier, le Roi a entendu la messe dans ses appartemens.

À trois heures, S. M. a dirigé sa promenade du côté de Choisy.

À une heure et demie, les enfans de France sont allés à Bagatelle.

LL. AA. RR. MONSIEUR, duc, et MADAME, duchesse d'Angoulême, ne recevront point les dames lundi prochain.

Bulletin de la santé de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême.

Du 9 mai, à sept heures et demie du matin.

S. A. R. a pu dormir, le sommeil étant souvent interrompu par la toux. Il n'y a pas eu de fièvre.

Une ordonnance du Roi, du 8 mai 1822, a déterminé qu'à l'avenir, il y aurait huit couleurs distinctives pour les régimens d'infanterie de ligne, savoir: le blanc, le cramoisi, le jonquille, le rose foncé, l'aurore, le bleu-de-ciel clair, le chamouille, le vert clair.

Ces huit couleurs seront divisées en dix-sept séries; chaque série comprendra quatre régimens.

Les régimens qui formeront les neuf premières séries auront l'habit bleu, et le collet, les contre-épaulettes, les paremens, les retroussis, les passepoils, de la couleur distinctive.

Les régimens qui formeront les huit dernières séries auront l'habit, le collet, les contre-épaulettes, bleus; les paremens, les retroussis, les passepoils, de la couleur distinctive. Les boutons de l'habit seront jaunes et porteront le numéro de chaque régiment.

Les régimens d'infanterie légère auront pour couleur distinctive le jonquille; l'habit sera bleu; le collet, les retroussis, les passepoils, jonquille; les contre-épaulettes, vert clair, avec passepoil jonquille. Les boutons seront en métal blanc, et porteront le numéro de chaque régiment.

Le lieutenant Loritz, et les adjudans Gaillard et Robert, qui étaient détenus au secret par suite de leur tentative d'évasion de Sainte-Pélagie, ont été conduits avant-hier devant M. Leblond, juge d'instruction, pour être entendus sur les faits relatifs à cette évasion. Immédiatement après l'interrogatoire, ces trois militaires ont été transférés à la prison de la Force, où ils doivent rester en prévention jusqu'à l'époque de leur jugement.

Depuis plusieurs jours on s'occupe, dans les ateliers de M. Carboneau, de la fonte de la statue de Louis XIV, dont le modèle a été exécuté par M. Bosio. Ce n'est guère que dans une semaine qu'on pourra connaître le résultat de cette opération.

— Par ordonnance du Roi en date du 1^{er} mai, M. Vavin, ci-devant principal clerc de M. Pitois, a été nommé notaire en remplacement de M. Cronier, démissionnaire.

— Un nommé Jean-Marie Heloury, ancien sous-officier de la garde impériale, a été arrêté hier à Versailles, dans un état d'ivresse, à la suite de propos séditieux et d'insultes envers un officier de la garde royale.

La perquisition qui a été faite à son domicile a fait trouver :

1.^o Un Almanach du père Gérard, pour l'année 92, par Collet-d'Herbois.

2.^o Un volume de la vie du prince Eugène.

3.^o Un autre volume sur l'art de faire des feux d'artifices.

4.^o Dix mandrins ou cylindres neufs pour la préparation des artifices.

5.^o Enfin, trois fortes cartouches de la longueur d'environ dix pouces, préparées pour servir de fusées.

Cet homme a été mis entre les mains de la justice.

— On lit dans le *Courrier Français* la lettre suivante :

L'article publié par le *Courrier français* dans sa feuille de ce jour, sur une injonction officielle faite par le gouvernement à la compagnie des agens de change au sujet des élections, contient des assertions tellement erronées que le respect pour la vérité ne nous permet pas de les laisser sans réfutation.

La compagnie des agens de change n'a reçu d'aucun fonctionnaire public quelconque ni invitation, ni injonction, ni menace : en notre qualité de membres de la chambre syndicale, nous avons cru de notre devoir de recommander à nos collègues de ne pas oublier, dans l'exercice d'un droit politique, la reconnaissance qu'ils doivent au gouvernement. Le syndic, comme président, a été notre organe; il a pu donner des conseils; il n'avait aucune communication à faire, surtout aucune injonction officielle à intimar.

Les membres de la chambre syndicale de la compagnie des agens de change :

PEAN, syndic; FOSSARD, adjoint au syndic;

Louis RIGAUD, adjoint.

— Hier, on a mis en jugement à la cour d'assises, Fr Frédéric Cotterel, docteur en médecine, né à Amiens, âgé de 53 ans, accusé d'avoir, en 1820, 1821 et 1822, commis, 1.^o plusieurs attentats à la pudeur, tentés ou consommés avec violence sur des individus âgés de moins de 15 ans accomplis, sur d'autres âgés de 16 à 18 ans, dont un était son domestique, d'autres ses élèves, au nombre de 10 à douze; 2.^o d'avoir employé des manèges frauduleux pour attirer chez lui ces enfans; 3.^o d'avoir attenté aux mœurs, en excitant ou facilitant habituellement la débauche d'enfans au-dessous de 21 ans. L'accusé s'est défendu lui-même.

Les débats de cette cause scandaleuse ont eu lieu à huis-clos.

Ce matin, à trois heures et demie, MM. les jurés l'ont déclaré coupable des trois chefs d'accusation; la cour l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité, à l'exposition, à la marque des lettres T. P., etc.

Le condamné s'est pourvu ce matin en cassation.

— Le Roi, par son ordonnance du 13 février dernier, avait daigné accorder à la maison de M. Liautard, le titre de *Collège Stanislas*, du nom d'un de ses patrons. Le 7 mai, les élèves, impatiens d'en témoigner leur reconnaissance à S. M., ont profité de la fête de Saint-Stanislas, pour faire mettre sous les yeux du Roi plusieurs pièces de vers grecs et latins, composées à ce sujet. Toute cette journée a été consacrée à la joie, et chacun à l'envi a fait éclater ses sentimens d'amour pour son auguste protecteur. Il y a eu le soir, concert, illumination et feu d'artifice, dont les élèves ont voulu supporter les frais. Le concert a été exécuté par les élèves, qui, pour le rendre plus intéressant et plus solennel, y avaient invité plusieurs de leurs anciens condisciples, et quelques-uns des plus habiles musiciens de la capitale. On y a chanté des couplets mille fois interrompus par les cris de *vive le Roi ! vivent les Bourbons !*

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

OEdipe à Colonne. — Mme. Dabadie. — *Dérivis.*

Le soin que l'administration de l'Opéra a donné à la remise du chef-d'œuvre de Sachini mérite des éloges. Chassé par des fils ingrats, OEdipe semblait encore proscrit par les directeurs de l'académie; l'hymen royal qui termine le premier acte était depuis long-temps célébré sans cérémonie, une seule danseuse s'y rendait l'interprète de l'hommage de tout un peuple; des guenilles flottantes figuraient le temple des Euménides; le rocher terrible et les cyprès que remarque Antigone étaient d'une teinte grisâtre semblable à des planches vermoulues; la ville de Colonne ne paraissait guère plus poétique qu'un village de la Champagne; enfin l'une de nos meilleures tragédies lyriques produisait sur l'affiche de l'Opéra le même effet que produit sur celle de la comédie française le *Légataire et le Florentin*.

M. Habeneck a voulu signaler sa nouvelle administration par un juste hommage rendu à la musique de Sachini et au poème de Gaillard. Trois décorations nouvelles ont été faites par M. Dégoti; celles du premier acte et du troisième ont paru convé-

nables ; celle du second acte a été l'objet d'un grand nombre de critiques, nous y reviendrons dans un autre article. Un ballet nouveau a été ajouté à la fin du premier acte. Dans cette fête, Mlle. Lacroix a continué ses débuts ; la débutante a été fort bien accueillie. Le rôle d'Œdipe est un de ceux que Dérivis a toujours le mieux joués, et qui ont commencé sa réputation ; il y a fait de nouvelles études qui méritent d'être remarquées : sans forcer sa voix, il s'est montré grand tragédien et chanteur expressif ; il a dû s'apercevoir que le public lui tenait compte de ses efforts au troisième acte dans le bel air : *elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins* ; il a été applaudi à trois reprises, et les applaudissements étaient excités par l'émotion générale que son jeu pathétique et touchant avait excitée dans toute la salle.

Je n'ose dire que Dérivis a été supérieur dans le rôle d'Œdipe ; car avec de nouvelles études il pourrait être meilleur encore à la seconde représentation. Quand les acteurs ont le bon esprit de chercher à ajouter de nouvelles qualités aux qualités qu'ils possèdent, chaque représentation les initie eux-mêmes dans le secret d'une nouvelle perfection ; le vrai talent ne connaît point de limites. C'est au moment où l'on pensait que Talma était arrivé au terme de sa carrière dramatique, que son talent a pris tout-à-coup un essor brillant et nouveau : c'est un bon exemple à suivre ; et Dérivis peut trouver dans la tragédie lyrique, ce que Talma a découvert dans tous ses rôles tragiques : c'est en déclamant moins, en parlant davantage, qu'il est parvenu à peindre avec énergie toutes les passions de Néron, de Manlius et de Sylla. En se fatiguant moins, en chantant sans effort, en prenant toutes ses impressions dans son âme et dans la situation des personnages, en renonçant pour jamais à montrer une voix forte, qui sait si Dérivis ne trouverait pas encore une expression plus pure, plus naturelle, plus tragique et plus entraînante ?

Depuis sa rentrée au théâtre, Madame Dabadie a reparu trois fois, quoiqu'en aient dit certains critiques qu'on ne peut satisfaire qu'en les assourdissant, et qui, semblables à Midas, n'applaudissent qu'aux éclats de voix ; M^{me} Dabadie a fort bien chanté le rôle d'Amazillis dans *Fernand Cortès* ; son début dans la *Lampe merveilleuse* nous a paru satisfaisant, et si dans le rôle d'Antigone elle n'a pu attendre quelques notes élevées ; si quelques sons douteux ont détruit l'harmonie du beau trio du troisième acte, nous ne la jugerons pas avec sévérité, une indisposition de M^{me} Albert l'a forcée à jouer Antigone au moment où elle ne pouvait s'y attendre ; son zèle méritait d'être apprécié avec plus d'indulgence, et cette cantatrice nous paraît toujours digne de la bienveillance du public.

Paul et M^{lle} Noblet viennent d'obtenir un succès éclatant sur le théâtre de Londres ; ils ont paru l'un et l'autre dans le nouveau ballet de Cendrillon, dont l'auteur, M. Albert, est enfin rendu aux amateurs de la danse noble et gracieux.

SALON DE 1822.

On disait dans le monde que le jury chargé de l'examen des ouvrages de nos peintres et de nos sculpteurs, s'était montré cette année plus exigeant que les années précédentes, et l'on citait à l'appui de cette assertion mainte composition d'un mérite assez remarquable qui avait été rejetée sans pitié. On devait donc s'attendre à ne voir au Salon qu'un choix de tableaux supérieurs ; c'était du moins ce que faisait présumer la sévérité des juges... Quel mécompte ont fait ceux qui de la sorte ont raisonné !

Dans une douzaine de salles, quinze ou dix-huit cents cadres sont disséminés avec autant de convenance qu'il était possible d'en mettre dans l'arrangement d'une collection si considérable et si disparate... Dire que cette disposition est nuisible ou favorable à l'ensemble de l'exposition, serait un peu prématuré... Il est nécessaire d'observer plus long-temps l'effet général avant d'émettre une opinion positive.

Dans le grand salon, dans le salon d'honneur ou des privilégiés, si l'on peut hasarder cette dénomination, il y a de belles pages, bien pensées, bien exprimées ; il y a des cadres charmants, d'un fini précieux, d'un coloris suave et brillant, d'un effet original ou gracieux.

Qui frappe d'abord nos yeux... Ah ! c'est l'infortuné fils de Thésée... il palpite encore : Aricie mourante est tombée près de lui. Voilà la nature, la belle nature telle que David nous l'offrit toujours dans ses sublimes ouvrages. Comme la douleur de Thémistocle est noblement sentie, comme il y a du trouble et du deuil dans toutes ces figures ! Voilà des chairs, des contours purs, des draperies touchées largement sans être heurtées ; voilà un ensemble parfait ! voilà comme il faut peindre... Mais retournez-vous, et ne refusez pas de l'amour à l'amoureuse Sapho. Cette main caressante qui cherche un appui sur le genou de Phaon, cette autre main qui s'égare sur les cordes de la lyre d'ivoire ; ces regards passionnés, le mouvement gracieux de ce corps charmant, tout révèle les feux dont elle est embrasée. Un sentiment de tendresse et d'intérêt agite encore son bel amant... Mais déjà je ne sais quoi semble décélér sa prochaine indifférence... Pauvre Sa-

pho, l'ingrat n'opposera bientôt que sa funeste froideur à ta brûlante ivresse !

Ces deux productions (1), éminemment remarquables, sont de M. GUILLEMOT. Elles nous donnent l'espoir que l'école française rentrera dans la bonne voie, dans celle qu'elle aurait dû toujours suivre. On en reviendra aux compositions simples, et l'on n'outragera plus les règles de la nature, et l'on ne fera plus un misérable assemblage de couleurs factices pour produire des effets que l'on croit merveilleux parce qu'ils sont bizarres... Continuez, continuez, M. Guillemot, et vos tableaux pourront soutenir le voisinage de ceux du maître fameux sur les traces duquel vous marchez : je le répète, voilà comme il faut peindre.

Vous aussi, M. DROLLING, vous êtes dans la route sûre, et vous confirmez les espérances qu'avait fait naître le *mourir d'Abel*. Votre pinceau est facile et vigoureux. La tête de votre Samaritain (2) est pleine d'expression ; sa pose n'a rien d'affecté. Le torse du voyageur réunit à la pureté des contours un coloris d'une vérité surprenante. On n'aurait que des éloges à donner à ce morceau d'un grand mérite, si quelques tons sales ne s'étendaient pas sur les cuisses et sur les jambes du jeune homme assassiné. Sans doute il faut imiter la nature, mais sans négliger de l'embellir, quand il en est besoin. M. Drolling le sait aussi bien que moi ; il l'a peut-être un moment oublié.

Notre mère Ève était charmante et son époux l'égalait en beauté, si la tradition de M. COUDER est exacte (3) ; mais Adam était un terrible dormeur, il faut en convenir. Comment le sommeil a-t-il pu le gagner auprès de tant d'appas ? On est presque tenté d'applaudir au tour que lui joua le malin esprit. Au reste, notre premier père n'est là qu'entre deux sommes. S'il dormait tout-à-fait, sa tête chercherait un appui sur ce corps de lis et de roses qui s'étend si mollement près de lui. Adam est en équilibre... il rêve... A quoi ? Dieu le sait ! Dans ce tableau les anges ne valent pas le diable : je ne veux pas dire qu'ils ne valent rien, seulement je veux faire entendre que l'expression du dernier révèle au moins ses intentions criminelles, on les devine ; tandis qu'on ne sait pas pourquoi les êtres célestes qu'un saint courroux devrait enflammer à la vue de Satan, restent si calmes et si tranquilles. C'est là, me dira-t-on peut-être, c'est là le caractère de l'innocence, de la vertu, religieuse... En ce cas, je remercie M. Coudier de m'avoir montré quelque chose de neuf, car les anges de la terre ne m'avaient donné aucune idée de ce que ses pinceaux offrent à mes yeux (4).

Cette robe de velours, ces marabouts, sont d'une imitation parfaite ; ce paysage a de l'harmonie, cette pose est agréable ; c'est bien la comtesse de la R... mais fallait-il la peindre après Gros ? Sa sœur est charmante (5) ; cependant avez-vous observé la nature en modelant ses mains ? n'est-ce pas là un faire de convention quand on peint des beautés de la cour ? Mignard, sans doute a pu vous donner l'exemple de la méthode qu'aujourd'hui vous suivez... Mais, M. KINSON, ne vous arrêtez point à n'être qu'élégant et doux, prenez un essor plus élevé ; et qu'en applaudissant au fini précieux de vos ouvrages, chacun de nous applandisse en même temps à d'heureuses, à de brillantes inspirations.

On s'enfonce dans ces longues allées de la forêt de Vesnois (6) ; on se laisse aller à une rêverie mélancolique ; on cherche le nuage dont l'ombre se projette sur ces vertes campagnes... Les regards ne peuvent embrasser cet immense horizon ; il est pourtant enfermé dans trois pieds d'espace... C'est là qu'il y a du génie ! c'est là que l'air circule librement ; c'est là que la dégradation de la lumière est bien entendue, est bien ménagée : c'est la nature dans toute sa splendeur, dans toute sa vérité !

C'est aussi la nature qui se montre, qui se développe en entier dans cet autre tableau (7), où, sous des rochers qui servent de base au palais d'une reine coupable et belle, on découvre le corps brisé de l'infortuné André de Hongrie, auquel des serviteurs dévoués vont rendre les derniers devoirs... Le soleil qui se lève, et dont les rayons teignent de pourpre l'azur des flots de la mer, éclaire et le crime de l'épouse, et le deuil de la pitié... Rien ne peut être à-la-fois ni plus vrai, ni plus poétique.

On nous promet pour les derniers jours du salon un autre ouvrage de M. DE FORBIN. Si, comme on le dit, il est supérieur à celui-là, que sera-ce donc (8) ?

(1) N.° 654 et 655.

(2) N.° 436.

(3) N.° 206.

(4) M. Coudier, qui, jeune encore, a déjà cependant été sur les rangs pour l'Institut, avait exposé au salon de 1819 la *Nouvelle de la Bataille de Marathon* et une *Leçon de Géographie* : ces deux tableaux étaient pour Mgr. le duc d'Orléans.

Le même peintre se fit avantageusement remarquer au salon de 1817, par son tableau du *Lévite d'Ephraïm*.

(5) 730 et 741.

(6) Tableau de M. Watelet, sous le n.° 1340.

(7) N.° 482.

(8) Omissions faites dans le livret du salon.

LYON, 13 mai.

M. le général Dijon est arrivé dans cette ville ; il est logé à l'hôtel de l'Europe.

Service des Maîtres de poste. — Route de Paris à Lyon, par le Bourbonnais.

Monsieur,

Les ennemis de notre établissement font des efforts inouïs et s'agitent en tous les sens, pour affaiblir la confiance acquise par une entreprise justement appréciée.

Ils répandent le bruit, depuis quelques jours, qu'en vertu d'arrangemens pris avec les maîtres de postes du Bourbonnais, les grosses messageries doivent reprendre très-incessamment la possession exclusive du parcours de cette route.

Quoique nous attachions peu d'importance à ces sortes d'inventions, nous regardons néanmoins comme un devoir de prémunir le commerce contre tous les moyens perfides et astucieux que l'on ne cessera d'employer pour lui faire perdre tout l'avantage d'un établissement dont il doit maintenant reconnaître l'utilité pour ses intérêts, et dont il se constituera à jamais le ferme appui, parce qu'il sait apprécier, à leur juste valeur, ces diminutions momentanées des prix de transport, que l'on remonte aussitôt que les concurrents sont abattus.

Mais nous voulons être invariables dans nos conventions, comme dans nos égards envers les négocians, parce que notre entreprise n'est nullement spéculative, et qu'elle ne s'est élevée que dans l'unique but d'utiliser nos chevaux, de conserver et soutenir notre état.

C'est ainsi que nous espérons voir s'accroître, de plus en plus, les succès heureux que nous avons obtenus jusqu'à ce jour, et que nous travaillons, même en ce moment, à étendre notre service jusques dans le Midi.

Quatre fourgons, du même modèle que ceux en activité de service actuel, sont en pleine construction pour augmenter nos moyens de transport.

Comptez, monsieur, sur tout l'intérêt, le zèle, l'exactitude et les soins que notre entreprise apportera constamment pour se rendre digne de vos éloges, et conserver la confiance dont vous l'avez favorisée.

Nous avons l'honneur, etc.

Les administrateurs de l'entreprise des Maîtres de poste de la route de Paris à Lyon, par le Bourbonnais,
BENOIST, MAILLET, DÉAL.

Lyon, ce 8 mai 1822.

— M. Chevalier, officier de santé, breveté, vient de faire l'établissement d'une maison de santé, sise en la commune de Charbonnières, sur la route de Lyon à Paris, portant le nom de l'hôtel de la Roche unique. Il a su apprécier l'effet des eaux de cette commune, salutaires en tout temps, et utiles à toutes espèces de maladies. Il s'empresse de donner ses soins et ses médicamens *gratis* aux indigens jusqu'à fin de traitement, pourvu qu'ils produisent des certificats authentiques des maires et curés de leurs communes. Il traite les genres de maladies ci-après : la manie ou démencence héréditaire ; le mal caduc ou épilepsie non héréditaire ; les herniaires au dessous de trente ans ; les dartreux ; le rhumatisme goutteux ; l'hydrophobie ou la rage pour les personnes des deux sexes ; enfin, la maladie siphilitique sans préparation mercurelle. Ces mêmes visites *gratuites* auront lieu tous les mardis, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à quatre de relevée. La deuxième, et ainsi de suite, le jour suivant, depuis huit heures du matin jusqu'à onze. On le trouvera aussi tous les samedis, depuis une heure jusqu'à quatre, chez Mademoiselle Chevalier femme Boutter, accoucheuse, tenant des pensionnaires, place de la Croix-Rousse, n.° 5, près les portes, à Lyon.

Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris.

Nouveau service, Lyon, par la Bourgogne : à compter du 1.° avril 1822, il partira tous les jours, indépendamment de celle qui existe, une seconde diligence de Paris comme de Lyon, passant par Arnay-le-Duc, qui fera le trajet en 48 heures pour Châlons-sur-Saône, et en 54 heures pour Lyon.

Lyon, par le Bourbonnais : Dans le courant du même mois, l'administration substituera aux voitures actuelles par cette route, des diligences d'une construction nouvelle, agréable et légère, dont le cabriolet en forme de coupé, sera fermé.

Le prix des places dans ces voitures, par les deux routes, sera très-moderé, ainsi que ceux des transports des marchandises, bagages de voyageurs et finance.

S'adresser : à Paris, à l'hôtel des Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires, bureau n.° 5 ;

À Lyon, à M. Bremont, directeur, place des Terreaux ; et à M. Hadery, directeur, quai Saint-Benoît ;

À Châlons, à M. Malard, directeur, hôtel des Messageries ; Et sur les deux routes, aux différens directeurs de l'Exploitation.

PAR BREVETS ET AUTORISATION SPÉCIALE.

Un Brevet de S. M. le Roi et de Exc. le Ministre de l'intérieur, a été délivré sur le rapport de la faculté de Médecine de Paris, pour la Poudre Odorante de M. LAEYSON, Américain. Cette Poudre fortifie et rétablit la vue simplement par son odeur, qui manifeste son efficacité dès qu'on en respire un peu par le nez, et qu'on tient un instant la fiole sous les yeux. Le Prospectus s'obtient gratis chez le Dépositaire, où l'on peut prendre lecture des Brevets et de plusieurs témoignages authentiques, même du Ministère, qui prouvent que des personnes ont eu la vue rétablie par cette Poudre lorsqu'elles l'avaient presque entièrement perdue ; que d'autres l'ont parfaitement recouvrée après trente années d'usage de lunettes, et même que son odeur fait disparaître la taie de l'œil ; elle est également un préservatif pour les personnes qui se fatiguent les yeux. Cette Poudre se vend trois fr. la fiole, et il y en a des doubles pour les personnes avancées en âge et pour celles qui ont la vue très-affaiblie.

Le Dépôt est chez M. Chambet, libraire, rue Lafond, n.° 2 à Lyon.

TABLETTES UNIVERSELLES. (1) XVIII. TOME.

Cet utile répertoire ne saurait être trop recherché. Il renferme toujours des détails importants sur l'état politique des peuples du monde, et en particulier, il donne le coup-d'œil de la situation administrative de la France, les débats des chambres législatives, les travaux des cours judiciaires, et une revue des journaux qui se fait remarquer par l'esprit d'opposition des différentes feuilles quotidiennes entre elles.

La partie de cet intéressant recueil qui est consacrée aux sciences, se distingue surtout par des articles qui attestent l'amour de l'humanité et des recherches savantes ; tels sont ceux de M. le docteur Desmoulins sur la distribution géographique des animaux vertébrés, et ses conclusions sur la propagation par l'air des fièvres diverses. On lira encore avec plaisir dans ce dernier cahier, un morceau d'économie politique sur la houille ou charbon de terre fort curieux, et des notices à la fois instructives et amusantes sur les coutumes, mœurs et usages des différens peuples.

Les *tablettes universelles* sont de véritables archives où l'historien trouvera des matériaux pour l'histoire ; le savant, des expériences et des observations dans toutes les parties des connaissances humaines, et les lecteurs de tous les états, une foule de faits dignes de tous les genres d'intérêt.

(1) Le bureau est place de l'Odéon, n.° 3. On souscrit 44 fr. pour l'année, ou 12 tomes ; 23 fr. pour six mois, ou 6 tomes ; et 12 fr. pour trois mois, ou 3 tomes.

AVIS.

Jolie maison de ville et de campagne, sise à Montauban, près l'Homme de la Roche, en superbe exposition, à louer en totalité ou par parties.

S'adresser à M. Oriol et C.°, quai Humbert, n.° 138 ; lesquels sont chargés de la vente de diverses propriétés, tant en ville qu'en campagne, et du placement de capitaux, soit en viager ou à dettes à jour.

— On demande un associé pouvant disposer de 6 à 10 mille francs, pour une maison de Lyon, faisant la commission et chargée de la consignation de différentes marchandises.

S'adresser à M. Oriol et C.°, quai Humbert, n.° 138, à l'angle du Change.

— Jolie propriété nouvellement construite, d'un produit de 7 p. 10, à vendre, à la Croix-Rousse.

Autre, quartier des Célestins, en plein rapport, du prix de 150,000 f.

Deux autres, rue Neyret, avec jardin, bâties nouvellement.

S'adresser à MM. Oriol et C.°, quai Humbert, n.° 138, lesquels sont chargés du placement de divers capitaux.

— Magasin de Librairie dans un bon quartier, très-passager, assorti en livres reliés et brochés ; à vendre desuite, s'adresser au bureau de ce Journal, à Lyon, place Saint-Jean.

On donnera facilité pour le paiement.

— A louer. Une maison de campagne agréablement située, sur la route de Villefranche, à deux lieues et demie de Lyon, avec un jardin et promenade ombragée.

S'adresser au bureau du journal.

Ecole spéciale de commerce, autorisée par le conseil royal de l'instruction publique, rue Neuve, n.° 20.

Cette école, ouverte depuis le 1.° avril dernier, et dont le directeur a professé à Paris pendant plusieurs années le droit commercial et la comptabilité, a pour objet de compléter l'instruction des jeunes gens qui se destinent au commerce, en leur procurant toutes les connaissances nécessaires et suffisantes pour le bien gérer. Ainsi, la tenue des livres à partie double, tous les calculs commerciaux, y compris les changes étrangers, appliqués aux opérations de banque et aux arbitrages de marchandises, forment le cours de comptabilité.

Dans un autre cours, le professeur explique les élémens du droit commercial, par ordre de matière, tels qu'ils sont tracés par le code, avec les dispositions des autres lois qui s'y rattachent, et il en explique les principes par des exemples au fur et à mesure de développement, pour en faciliter l'étude aux élèves ; ensuite les effets publics et la balance du commerce français. Chacun des deux cours ci-dessus dure trois mois, et l'on s'inscrit indifféremment pour l'un ou l'autre. Le Professeur traite si l'on veut à forfait, jusqu'à ce que l'élève soit à même de remplir la place de teneur de livres dans quelle maison que ce soit.

EFFETS PUBLICS du 9 mai 1822.

Cinq pour cent consolidés, jouiss. du 22 mars. 1822. — 87f. 70c. 75c. 80c. 75c. 70 c. 75c. 80c. 87f. 75c.

Act. de la Ville de Fr. jouiss. du 1.° janvier 1822. — 1595 f.

Obl. de la ville de Paris. J. du 1.° avril. — 1272 f. 50c.

SPECTACLES du 13 mai.

GRAND-THEATRE. — Jean de Paris, opéra. — La Femme Jalouse, comédie.

THEATRE DES CELESTINS. — La Mort de Jean de Calas, mélodrame. — Le Fruit Défendu, ou la Guinguette de Village, vaudeville. — Le Garde Moulin, ou la Ville et la Campagne.

